

Mauvaises querelles et vraies questions

Les indignés des coupes rases en forêt de Chantilly n'ont pas encore manifesté dans les rues de la ville mais ils sont plus nombreux que jamais... Connaissant ma passion forestière, ils m'interpellent souvent et pour répondre à leurs inquiétudes, j'ai voulu prendre la mesure du massacre, pour reprendre leur expression, en parcourant avec soin tout au long du printemps 2011 les 6 000 hectares du domaine de Chantilly. Mon propos se limite à rapporter ce que j'ai vu et à poser les questions que suscite le constat.

Plus encore que leur nombre, c'est la concentration des engrillagements de parcelles après plantation qui choque.

Au cours des 2 dernières saisons, ce sont 19 parcelles qui ont été coupées, gyrobroyées, plantées et engrillagées sur tout le massif dont 10 dans la seule Forêt de Chantilly proprement dite (le périmètre au sud de la lisière d'Avilly jusqu'à la ligne SNCF). Allez du côté du carrefour du Gâteau ou du Gros Hêtre, vous découvrirez de grands pans de forêt où l'ombre se fait rare...

Pourtant, le rythme des coupes ne serait pas en cause nous dit le gestionnaire de l'ONF : « En mai 2011, soit en 6 années, ce qui représente 40% de l'Aménagement (plan de gestion pour la période 2006/2020), ce sont seulement 36% des surfaces prévues en régénération, qui ont été traitées. On est donc plutôt en retard... ». Voilà qui nous assure encore beaucoup de trouées dans le tissu forestier !

Le gestionnaire nous rappelle aussi que « même si ces travaux de replantation semblent très importants, ils ne représentent au terme des 15 ans du plan, que moins de 12% de la surface totale de la forêt, soit moins de 1% par an ».



La polémique autour des coupes rases serait donc une mauvaise querelle ?

La question est évidemment de savoir si ces coupes sont incontournables. Or il faut bien reconnaître que les sols de notre forêt sont très pauvres et que la régénération naturelle, essentiellement celle du chêne, y est beaucoup

plus difficile que chez nos voisins d'Halatte, de Villers-Cotterêts et de bien des quartiers de Compiègne. Il faut bien reconnaître aussi que notre forêt, étroitement corsetée de clôtures électriques, oblige les cervidés à rester en forêt pour y trouver l'essentiel de leur nourriture et nous constatons leurs « abrutis » un peu partout sur les jeunes plants. En conclusion : pas assez de régénération naturelle : on replante et trop de cervidés : on engrillage. L'essence privilégiée est le chêne auquel on associe, dans le rapport de 1 à 10, le merisier et l'alisier sur tout le massif. Sur la vingtaine de parcelles replantées au cours des 2 dernières saisons, une seule, dans le Bois du Lieutenant, a été complétée avec une autre essence, le châtaignier. Voilà le choix retenu dans l'Aménagement en cours. Il débouche à terme – à très long terme – sur une futaie régulière de chênes qui remplacera peu à peu le taillis sous futaie où le tilleul est bien souvent dominant.

Les coupes rases avec replantation sont-elles un mal nécessaire pour assurer l'avenir de notre forêt ?

En voyant la belle venue de jeunes plantations comme la parcelle 228, bordant la route départementale à proximité de la table de Montgrésin, on peut se réjouir et conclure qu'il faut en passer par là... Mais...

Le système détruit flore et microfaune du sol bouleversé par les engins et desséché et appauvri par l'exposition directe au soleil et au vent. Il est aussi, bien sûr, perturbant pour le paysage forestier. Le système est également coûteux puisqu'il nécessite gyrobroyage, parfois dessouchage, travail du sol, plantation et grillages. Enfin, il ne réussit pas toujours. Les vides sont nombreux et certaines parcelles comme au Parc aux Pourceaux ou au Pouilleux, prouvent que des secteurs entiers sont réfractaires au boisement qu'on leur impose.

En misant sur le culte du chêne on prend aussi les risques de la monoculture. Ainsi la sécheresse du printemps 2011 a été fatale sur tout le massif aux jeunes plantations de chênes alors que les essences d'accompagnement, merisiers et alisiers

ainsi que les châtaigniers, ont mieux résisté. C'est la preuve que la diversité a du bon.



L'alternative d'une sylviculture moins « radicale » et moins ambitieuse, laissant plus de place aux évolutions de la nature, est-elle possible ?

- **La régénération naturelle.** Elle devrait être privilégiée même si elle est inégale et incomplète, même si la place du chêne y est modeste, car elle assure la continuité de l'écosystème et maintient la diversité. La superbe glandée de l'automne 2011, comblée par un printemps 2012 extrêmement humide, a donné un semis de chêne exceptionnel dans tout le massif. Un bon tiers de la trentaine de parcelles dites « en coupe d'ensemencement » semble bien pourvu et on est en droit d'espérer qu'elles échapperont à la condamnation à la replantation, après l'abattage des derniers chênes encore sur pied.
- **La futaie irrégulière.** L'Aménagement en cours ne lui réserve qu'une place tout à fait mineure, limitées aux sites où « l'enjeu paysager est fort ». Il s'agit en fait de prévenir les éventuelles manifestations « d'indignés » contre des coupes à blanc qui pourraient affecter les lisères voisines de leur habitat : Bois-St-Denis à Chantilly, Crochet de Coye, Bois-St-Jean à Orry, Bosquet de Vineuil. Pourtant la futaie irrégulière est une pratique dont les avantages sont connus : respect des sols, assurance de la continuité des écosystèmes, économie de gestion... Pourquoi ne pas lui accorder une place plus large dans la forêt de demain ?
- **Le maintien de surfaces sur pied dans les parcelles plantées.** C'est une intéressante nouveauté de l'Aménagement actuel. Elle permet, outre l'amélioration paysagère,

d'espérer la constitution de bouquets de « vieux bois » où des écosystèmes spécifiques pourraient se développer. Mais les surfaces dédiées sont encore bien timides. Le quart seulement des parcelles replantées des deux dernières saisons comportent cet



aménagement. Et sur les six coupes visées, vouées à être plantées au cours des prochains mois, trois seulement bénéficient de ce traitement qu'on souhaiterait être mis en œuvre sur tout le massif.

Ainsi, au fil des balades déroulées de parcelles en parcelles dites « en génération » et offrant un spectacle rigoureusement identique, une question s'impose vite : pourquoi appliquer le même traitement standard à des espaces naturels divers répartis sur les 6 000 hectares du Domaine de Chantilly ? L'objectif affiché des forestiers est l'enrichissement (au sens économique du terme) du massif, mais à quel prix ?

Il y a le coût des travaux bien sûr, mais sait-on évaluer le coût pour le patrimoine naturel d'une destruction totale suivie d'une monoculture ?

Ne vaut-il pas mieux privilégier des méthodes intermédiaires entre la cueillette et la culture ? Elles exigeraient des interventions plus fines, du « sur mesures » pour les surfaces à régénérer, mais elles permettraient bien souvent de faire l'économie de la coupe rase suivie de replantation.

Je sais bien que ce débat est récurrent depuis des décennies, mais il mérite d'être sans cesse actualisé et alimenté par les observations de tous ceux qui suivent avec attention l'évolution de notre forêt, et ils sont nombreux à La Sylve, car la confrontation des expériences est fondamentale pour la science non exacte de la gestion de la nature et de notre forêt...

Pierre BECHET